

Innovation et réalisation en matière de foresterie participative au Tchad

par **Bardoum Djékourbian**

Directeur adjoint de protection des forêts et de lutte contre la désertification
Ministère de l'environnement et de l'eau, Tchad

RÉSUMÉ

Le Tchad est un pays continental situé au cœur de l'Afrique centrale entre le 8^e et le 24^e degré de latitude nord et le 14^e et le 24^e degré de longitude est. Il couvre une superficie de 1 284 000 km². La stratégie d'approche participative a vu le jour au Tchad à partir de 1987 avec le projet "Développement des activités forestières au Tchad" CHD/87/016. Cependant, son application n'a pas été effective à cause du travail mené en régie autrefois. Ainsi, après le départ de ce projet en 1990, les partenaires ont aussitôt cessé de contribuer aux travaux, d'où la reprise de la dégradation. Ceci laisse entrevoir la non-motivation et sensibilisation de ces derniers.

Les activités du projet GCP/CHD/020 et 024 NET ont tenu compte des différentes contraintes rencontrées après le lancement du projet CHD/87/016, ce dernier a pris des précautions pour ne plus retomber dans les mêmes erreurs. A ce titre, la démarche suivante a été observée:

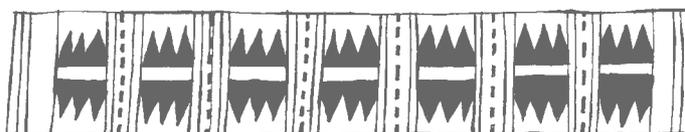
- Intensification de la sensibilisation par le personnel technique à travers la zone d'intervention.
- Rencontres avec les chefs traditionnels pour leur expliquer le bien-fondé du projet.
- Poursuite des rencontres avec les différentes couches sociales en présence du chef traditionnel pour clarifier différents points.
- Elaboration du programme d'activités en commun accord avec les chefs traditionnels et les exécutants organisés en groupements.
- Formation thématique et sur le tas.

Toutes ces dispositions ont conduit le projet à un résultat appréciable, à savoir:

- Aménagement de la forêt de Mogroum sur une superficie de 7 500 hectares.
- Densification du peuplement d'*Acacia senegal* de 5 000 hectares.
- Mise en défens assistée des massifs forestiers dégradés: 30 000 hectares.

Avec toutes les dispositions prises les partenaires sont devenus conscients pour la consolidation des acquis du projet.

- Intervention des partenaires dans tous les processus du projet.
- Mise en évidence de l'avis des autorités locales pour toutes les décisions relatives aux terroirs dont ils dépendent.
- Instauration des mesures d'accompagnement.
- Mise en œuvre d'un respect mutuel avec les partenaires.
- Enfin, adoption d'une clairvoyance dans le cadre de la sensibilisation.



Introduction

Le Tchad est situé en Afrique centrale entre le 8^e et le 24^e degré de latitude nord et le 14^e et le 24^e degré de longitude est. Avec une superficie de 1 284 000 km², il est le plus grand de tous les pays du CILSS et le 5^e pays le plus vaste d'Afrique après le Soudan, l'Algérie, le Congo démocratique (ex-Zaïre) et la Libye. Il est frontalier à six pays: au nord, la Libye; à l'est, le Soudan; à l'ouest, le Niger, le Nigeria, le Cameroun et, au sud, la République centrafricaine.

Le Tchad est un pays continental ainsi qu'un pays de transition entre la zone saharienne et soudanienne.

Innovation

En effet, il convient de préciser que la stratégie d'approche participative n'est effectivement entrée en action au Tchad que vers les années 1995 avec le Projet intitulé: Aménagement forestier et foresterie rurale GCP/CHD/020 et 024 Net qui a été financé par la Hollande et exécuté par la FAO. Mais je tiens à faire une rétrospective assez sommaire sur la façon dont les travaux forestiers ont été conduits au Tchad avant cette stratégie d'approche participative et surtout avant et après l'indépendance jusqu'en 1972.

Méthodologie d'intervention avant l'approche participative

Durant la période précitée, c'est-à-dire avant et après l'indépendance jusqu'en 1972, presque tous les travaux forestiers ont été exécutés en régie. Autrement dit, le Service forestier embauchait des gens qu'il payait pour réaliser les travaux forestiers. Pour ce qui est, par exemple, du reboisement, cela concerne la production des plants en pépinière jusqu'à la plantation et tous les travaux de suivi après la mise en terre des plants. La responsabilité de l'ensemble des tâches n'incombe qu'au Service forestier à 100 pour cent. Ainsi, le volume des réalisations est relatif à l'importance des moyens dont dispose ou qu'utilise le Service forestier pour mener cette activité.



Le plus souvent, ces moyens sont très limités: cas du budget de l'Etat. Evidemment, les réalisations sur le terrain ne sont pas extraordinaires. Parfois, elles se limitent au niveau des plantations d'alignement sur certains axes à travers les villes ou des plantations sur des superficies assez réduites s'il s'agit du budget de l'Etat. Quant à l'intervention des projets financés par les bailleurs, on arrive quand même à réaliser des actions de reboisement sur de grandes superficies avec quelquefois un résultat intéressant pendant le projet. Mais, après le départ de ce projet, lorsque c'est l'Etat qui doit assurer le suivi, les problèmes commencent à surgir: feux de brousse par-ci, coupes abusives par-là et on arrive le plus souvent à une dégradation notoire.

Suite à cette dégradation, il faut se poser la question de savoir pourquoi tous ces actes de vandalisme. La réponse est que les partenaires sociaux demeurent dans l'ignorance, l'inconscience vis-à-vis de la protection de la forêt ou vis-à-vis de la protection de leur environnement tout court. Certains n'ont pas conscience d'être aussi partenaires à part entière de ces actions. Par ailleurs, beaucoup d'entre eux sont bénéficiaires des ressources naturelles dont le Service forestier assure la protection dans l'intérêt de la nation, et leur contribution devrait venir à point nommé pour l'épauler dans sa tâche. Malheureusement, il n'en est rien pendant la période précitée.

Pour eux, la protection de la forêt est l'affaire des agents des eaux et forêts ou plutôt du Service forestier, et ils n'ont rien à y voir.

En effet, à partir de 1970-1971, lorsque le Tchad commence à connaître un début de sécheresse comme tous les autres pays du Sahel, les autorités se plongent dans de mûres réflexions pour essayer de trouver des voies et moyens de pallier à cette situation alarmante: mortalité excessive des arbres et bien d'autres. On constate un déplacement inattendu de la population en direction des zones où la situation semble moins sévère, notamment de la zone saharienne et sahélienne en direction de la zone soudanienne du pays. Ce phénomène a des répercussions dans la zone de concentration: famine, maladie, et surtout, dégradation notoire du couvert végétal.

Concernant la déforestation et devant cette situation inquiétante, et par suite de profondes réflexions des autorités de ce pays, celles-ci décident de créer chaque année une Semaine nationale de l'arbre (SNA) dans tout le pays. Cette décision est rendue publique par l'Ordonnance n° 29/PR/MEFT du 30/10/72 et est en vigueur depuis lors. Ainsi, pendant

une semaine, la population est appelée à planter des arbres dans chaque circonscription administrative. Cela se passe généralement en juillet ou en août qui sont les mois les plus pluvieux. Même dans la zone saharienne, cette opération est organisée chaque année. Bien sûr, la superficie plantée varie d'une région à une autre.

Mais comment est organisée cette opération? Le Service forestier est chargé de la production des plants soit avec le budget de l'Etat ou parfois avec l'assistance des organisations internationales, comme, par exemple, le Programme alimentaire mondial (PAM) qui a assisté cette opération au Tchad avec "Vivres-contre-travail" du début jusqu'en 1990. Ainsi donc, la production est assurée par le Service forestier avec l'assistance du PAM. Tandis que la plantation et parfois la préparation du terrain est assurée par la population sous l'encadrement du Service forestier.

On peut considérer que cette contribution à l'opération SNA a en quelque sorte déblayé le terrain à la stratégie d'approche participative. Toutefois, quelques réticences demeurent dans certains endroits du pays, notamment en ce qui concerne les travaux d'entretien après la mise en terre des plants dans le cadre de cette opération. En effet, ceux-ci n'incombent qu'au Service forestier, et il arrive que, dans certains endroits où il manque de moyens pour l'entretien, le taux de réussite soit inférieur au résultat attendu. Malgré tout, le degré de motivation ou de sensibilisation des partenaires sociaux commence à voir le jour par endroits. La stratégie d'approche participative n'a démarré timidement au Tchad que vers les années 1987-1988. Dès le début des années précitées, le Service forestier a remis de nouveau un accent particulier sur *l'information, la sensibilisation* pour intensifier l'application de la stratégie d'approche participative au niveau de tous les travaux forestiers. Evidemment, ceci a été possible au début par endroits et surtout dans certaines régions où l'intervention du PAM avec le programme "Vivres-contre-travail" n'avait pas vu le jour.

Tandis que là où le PAM est intervenu avec le programme "vivres-contre-travail", l'application de cette stratégie n'a pas été facile, malgré le redoublement d'efforts du Service forestier dans le domaine de la sensibilisation. Ceci a perduré pendant un certain temps, et ce n'est qu'après le départ du Projet du PAM en 1990 que la stratégie d'approche participative est rendue opérationnelle un peu partout au niveau des travaux forestiers et avec un résultat tout à fait acceptable.

Réalisation en matière de foresterie participative

Cas de la série pilote de Mogroum, première intervention 1987-1990 avec le projet CHD/87/016

D'abord, pourquoi cette série? Simplement parce que c'est à partir de l'aménagement de cette forêt qu'on va étendre cette stratégie pour aménager tous les massifs forestiers. La Semaine nationale de l'arbre a fait son chemin avec quelques aspects similaires, mais la contribution des partenaires dans ce cadre demeure limitée. Or, cette fois-ci, on tient à une réussite de 100 pour cent. La forêt de Mogroum est située à environ 120 km de N'Djaména, la capitale, en direction du sud, et couvre une superficie de l'ordre de 30 000 hectares, avec 600 à 800 sujets à l'hectare – à l'époque de grands arbres, notamment des *khaya-senegalensis* de 2 à 2,50 m de diamètre, ce qui paraît très important dans une zone sahélienne ou plus précisément sahélo-soudanienne.

Cette forêt mérite donc d'être protégée, voire même classée. Mais le classement n'a pas eu lieu pour des raisons traditionnelles, car le Sultan de Mogroum n'était pas d'accord, soi-disant parce que la forêt de Mogroum a une partie sacrée, et qu'elle sera spontanément protégée. Or, avec le déplacement des populations lors des années de sécheresse, cette protection spontanée n'était pas possible. On assiste à des feux de brousse, des coupes abusives, au surpâturage, des défrichements anarchiques au sein de cette forêt. Vu l'ampleur de cette dégradation, le Gouvernement tchadien, par l'entremise de la Direction de la protection des forêts et de la lutte contre la désertification, est intervenu en 1987 avec le concours du Projet CHD/87/016 et le PAM sous une forme modérée de vivres-contre-travail au lieu d'assurer le paiement mensuel des partenaires en vivres. Et tenant compte de la sécheresse, l'assistance des partenaires en vivres se faisait encore, mais une fois que tous les travaux d'aménagement programmés durant la campagne avaient été accomplis, afin de sauvegarder en partie cette forêt. Ces travaux d'aménagement ont porté sur: la densification de certaines parcelles dégradées en y faisant des semis directs, la plantation à titre d'enrichissement, ainsi que d'autres traitements sylvicoles: élagage, coupes phytosanitaires, lutte contre les feux de brousse, réglementation des pâturages et mise en place d'un gardiennage permanent.

Cet aménagement a permis à la forêt de Mogroum de retrouver en partie son visage initial. Malheureusement, peu après le départ en 1999 du projet CHD/87/016

appuyé par le PAM, la dégradation de la forêt reprend (six mois plus tard). On assiste de nouveau à des coupes abusives, à l'intensification des feux de brousse et surtout à des défrichements anarchiques dus aux déplacements incessants des populations du nord vers le sud, au surpâturage, sans oublier au braconnage qui se développait dans cette forêt. Cette forêt variée et dense dans le temps était le biotope important des éléphants avant la sécheresse. On en rencontre ces derniers temps quelques rares exemplaires, plus d'autres espèces notamment les *céphalopes de grionm*, phacochères et presque toutes les espèces de singes et d'oiseaux.

Le Gouvernement tchadien, par le biais du Ministère de l'environnement et de l'eau, s'est vu obligé de multiplier les démarches auprès des donateurs pour une deuxième intervention. C'est ainsi qu'il a pu obtenir de 1991 à 1997 un financement avec la Hollande pour le projet intitulé GCP/CHD/020 et 024 Net "Foresterie rurale et aménagement forestier" où la stratégie d'approche participative a été effectivement appliquée.

Afin d'éviter les problèmes rencontrés lors du premier projet CHD/87/016 financé par le PNUD, l'actuel projet a pris toutes les précautions. C'est ainsi qu'on a fait intervenir les partenaires sociaux dans tout le cycle du projet, depuis son élaboration jusqu'à son exécution intégrale.

Démarches menées avant le démarrage du projet GCP/CHD/020 et 024 NET

Malgré la déception du Service forestier après l'intervention du premier projet cité ci-dessus, celui-ci n'a guère renoncé à jouer son rôle de protecteur de la nature. C'est ainsi que l'équipe chargée des aménagements forestiers de la Direction de la protection des forêts et de la lutte contre la désertification est toujours allée vers les riverains de cette forêt de Mogroum, où elle a multiplié des rencontres avec toutes les catégories sociales (hommes, femmes, jeunes et vieux) pour trouver une solution appropriée afin de sauvegarder cette forêt dont l'histoire est connue de presque tous les tchadiens.



Comme au Tchad, les messages des chefs traditionnels sont plus considérés par les populations rurales que ceux des administrateurs, le Service forestier a multiplié, dans un premier temps, les rencontres avec le sultan de Mogroum. Ce dernier a accueilli les forestiers à bras ouverts, désireux que sa forêt retrouve son visage d'antan. Le plus souvent, il profite de ces occasions pour faire les éloges de sa forêt il y a 10 ans.

Une étude de faisabilité a été menée par la FAO après ces premières rencontres et, à partir de là, la campagne de sensibilisation s'est accentuée de nouveau pour l'élaboration du projet proprement dit. Cette sensibilisation a continué à être menée par le Service forestier auprès de tous les partenaires sociaux riverains de la forêt de Mogroum: sept grands villages ont été concernés, et comme le sultan de Mogroum tient à la reconstitution de cette forêt, il appuie à 100 pour cent le Service forestier pour mener ce travail de sensibilisation à bon port. D'ailleurs, le plus souvent lors des rencontres, le Service forestier lui laisse en premier lieu la parole. Et c'est lui qui relate l'intérêt de cette forêt, sa richesse en pharmacopée, faune et bois de service comme bois d'œuvre. Il finit toujours par dire que cette forêt a fait la renommée de leur canton dans le temps et jusqu'à ce jour. Et d'ajouter: "Comme les agents forestiers viennent vers nous avec la bonne nouvelle qu'un projet d'aménagement de cette forêt verra incessamment le jour, je vous demande de tout faire pour qu'il n'y ait pas de déception comme dans le cas du projet venant de s'achever". Après le sultan, le Service forestier ou les agents interviennent pour informer le sultan de tous les détails allant toujours dans le sens des avantages que les partenaires tireront. Ils lui font comprendre qu'ils doivent dès maintenant croire et considérer le projet comme leur propre affaire et que le Service forestier sera leur conseiller technique dans tout ce qui sera accompli. Donc, dès maintenant, il faut que le partage de responsabilité soit clair et surtout que l'intervention du bailleur pour ce projet se limite aux moyens matériels. C'est à prendre ou à laisser.

Le sultan a d'ailleurs abordé cet aspect, et la plupart des intervenants disent que comme le sultan est d'accord, il n'y a pas de problèmes pour l'exécution du projet. Ainsi, presque tous les chefs des villages riverains de la forêt de Mogroum ont salué l'initiative de leur chef de canton qui, selon eux, est parfaitement impliqué dans ce qui va être fait. Et tout ce qu'ils sont en train de constater est dans leur propre intérêt; à condition que cela concorde avec la pratique dans l'avenir. Cette phase de sensibilisation a duré pendant des mois jusqu'à l'élaboration du projet.

Ensuite, une équipe composée d'experts de la FAO et de forestiers tchadiens a fait une descente sur le terrain pour collecter des données qui ont servi à l'élaboration du projet qui a été financé par la Hollande sous l'appellation: "Foresterie rurale et aménagement forestier" GCP/CHD/020 et 024 Net.

Exécution du Projet

Compte tenu de ce qu'il a connu après la première intervention, le Service forestier a pris des précautions avec les partenaires à la base lors du démarrage de ce projet. C'est ainsi que l'équipe dirigeante du projet composée de nationaux et d'expatriés a mis sur pied dans les sept villages riverains de cette forêt 15 groupements que le projet a formés dans différentes spécialisations: production des plants, mensuration des arbres et autres. Sans oublier que le projet n'a pas perdu de vue la formation sur le tas de ces groupements pour la conduite des travaux sur le terrain. Ainsi, toutes les activités durant la vie du projet ont été réalisées dans de bonnes conditions et ont permis d'atteindre les résultats ci-après.

Résultats obtenus

Après six ans de vie sur le terrain, le projet GCP/CHD/020 et 024 Net a obtenu les résultats suivants:

- 7 500 hectares de forêt aménagée dans le massif de la forêt de Mogroum, dont la densification de peuplement s'est nettement améliorée, passant de 600-800 pieds à l'hectare, à près de 1 000 pieds par endroits;
- 5 000 hectares de peuplements d'*Acacia senegal* ont été aussi densifiés. La densité initiale qui était de 450 à 500 pieds à l'hectare est passée à quelque 650 pieds, voire 700 pieds à l'hectare.
- 30 000 hectares de peuplements purs d'*Acacia seyal* dégradés ont été mis en défens et complétés par des travaux d'enrichissement.

A l'heure actuelle, ces peuplements ont presque retrouvé leur visage initial. En gros, 42 500 hectares de formation ligneuse ont été aménagés grâce à la stratégie d'approche participative. Malgré quelques contraintes négligeables constatées çà et là: absence de quelques membres de groupements dans l'exécution des travaux, due principalement à la coïncidence des activités champêtres et forestières, si bien que le projet a acheté aux groupements trois motopompes pour qu'ils se rattrapent avec la culture de contre-saison. Cette solution a incité tout un

chacun à s'investir davantage dans les travaux forestiers. Par conséquent, pour réussir cette stratégie, certaines conditionnalités méritent d'être observées.

Conditions à appliquer pour mieux réussir avec la stratégie d'approche participative

Plusieurs conditions sont à remplir pour la réussite d'une stratégie d'approche participative:

- Faire intervenir les partenaires dans tous les processus, depuis la prospection de la zone envisagée jusqu'à l'exécution finale du projet.
- Chercher, dans un premier temps, à obtenir une visite de courtoisie avec les chefs traditionnels (chef de canton ou de village) sans donner le premier jour de détails sur l'objet de votre visite. Sinon, dites-lui que vous le verrez prochainement (ceci pour qu'il pense que le sujet est important et que vous vous y attachez).
- Au cours de la deuxième visite ou rencontre, expliquez-lui ce que vous avez l'intention de faire au sein de son terroir et avec son concours.
- A ce moment, vous lui expliquez l'intervention du projet en question. Il faut alors prendre en considération son avis positif ou négatif, mais ne pas contrecarrer sa décision parce que c'est lui le plus écouté dans le village ou canton.
- Organiser des rencontres avec l'ensemble des partenaires pour amorcer le but visé. Bien sûr, en frôlant ce que vous visez ou en orientant le débat vers ce que vous envisagez de faire (domaine forestier). Tout ça au moins à la première rencontre en présence du chef; sinon, si vous vous informez de leurs besoins, ils vous citeront l'eau, l'école et l'hôpital.
- Organiser d'autres rencontres pour intensifier l'intérêt que ce projet va apporter dans l'immédiat, à court et à long terme.
- Adopter des mesures d'accompagnement pour pallier certaines situations (cultures de contre-saison ou autres activités afin de les intéresser.



- Il faut être suffisamment clair dans les explications sur les objectifs du projet, et aussi pour qu'ils sachent que l'intervention du projet va dans leur intérêt et non dans celui du Service forestier. Ceci est valable dans tout ce que vous entendez faire au sein de leur terroir.
- Enfin, bien qu'ils soient des paysans, il faut éviter de les négliger. Montrer du respect envers eux.
- Il faut s'intégrer dans le groupe, façon idéale pour gagner la confiance des paysans.
- Il ne faut surtout pas craindre de mettre l'accent sur l'information, la sensibilisation et la formation spécifique aussi bien que sur le tas, condition jugée indispensable pour une bonne réussite dans le cadre des projets pratiquant la stratégie d'approche participative.